

CONGO



28 avril 2020



Exactions imputées au Groupe de répression contre le banditisme (GRB) entre 2008 et 2014

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Présentation du Groupe de répression contre le banditisme (GRB).....	3
2. Exactions imputées au GRB entre 2008 et 2014.....	4
Bibliographie	6

Résumé : Exactions imputées au Groupe de répression contre le banditisme (GRB) du général Ndenguet entre 2008 et 2014 à Brazzaville.

Abstract: Exactions attributed to General Ndenguet's Group of Repression against Banditry (GRB) between 2008 and 2014 in Brazzaville.

1. Présentation du Groupe de répression contre le banditisme (GRB)

Seuls quelques blogs et médias locaux dont la fiabilité ne peut être garantie, fournissent des informations sur les activités du Groupe de répression contre le banditisme (GRB) de Brazzaville créée en 2008, selon un rapport du Fond monétaire international (FMI).¹

Le GRB est une unité spéciale au sein de la police nationale mise en place par le directeur général de la police (DGP), le général Jean-François NDENGUET. Elle est souvent désignée par certains médias comme une « milice privée » au service du général².

Cette unité est installée dans un bâtiment spécifique du commissariat de Ouenzé II, plus communément connu sous le nom de Ouenzé-Manzanza³, qui se situe dans le 5^e arrondissement de Brazzaville.

Elle effectue des missions d'interventions ordonnées exclusivement par le Général NDenguét et assure la garde d'établissements privés.⁴

En 2012, ce service était dirigé par un sous-officier dénommé ATA (ou ATTA) lequel était considéré comme le bras droit du général Ndenguét.⁵

Selon DOMBE BEMBA Ghys Fortuné⁶, journaliste d'investigation et ancien directeur du journal *Talassa*⁷, ce groupe d'intervention n'était pas connu officiellement du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation (MID) et ne figurait sur aucun organigramme des corps ou des unités de la police nationale en 2012.⁸

Toujours selon cette même source, cette organisation était composée d'environ 250 éléments venant de milieux divers et certains agents seraient issus de la Brigade Anti-Criminalité (BAC).

Le commissariat Ouenzé-Manzanza, qui abrite cette unité, est considéré comme « le haut lieu de tous les crimes et complots (tortures, assassinats, vols, viols, braquages) » par l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) et plusieurs sources locales⁹.

¹ Fond Monétaire International (FMI), « République du Congo : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté —Rapport d'avancement annuel », 2010. [url](#)

² DOMBE BEMBA Ghys Fortuné, « Le retour des milices privées », Blog Media part, 20/10/2012. [url](#) ; Dac-E-News, « Congo-Brazzaville : La crise financière vient-elle mettre fin au règne des milices privées de Sassou Nguesso ? », 10/02/2018. [url](#)

³ 'Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Brazzaville : le commissariat de police de Ouenzé II prend feu », 26/11/2013. [url](#)

⁴ DOMBE BEMBA Ghys Fortuné, « Le retour des milices privées », Blog Media part, 20/10/2012. [url](#) ; La Voix du Peuple, « CONGO BRAZZAVILLE : Viol de deux nièces du Général Norbert DABIRA » 10/2014. [url](#)

⁵ DOMBE BEMBA Ghys Fortuné, « Compte rendu du procès sur les explosions de Mpila ». [url](#)

⁶ Directeur de publication du journal *Talassa* qui fut inculpé près de 18 mois pour « complicité d'atteinte à la sûreté intérieure » en janvier 2017. Il avait enquêté sur l'armée et les milices du général Jean François Ndenguét.

⁷ Journal indépendant congolais interdit depuis le 11 janvier 2017.

⁸ Ibid.

⁹ ACAT France, « Un monde tortionnaire » 2016. [url](#), La Voix du Peuple, « CONGO BRAZZAVILLE : Viol de deux nièces du Général Norbert DABIRA » 10/2014. [url](#)

2. Exactions imputées aux GRB

Les cas de tortures et mauvais traitements sont fréquents dans le pays et sont souvent rapportés par des médias ou associations de défense des droits de l'homme qui les rendent publics¹⁰. Ces exactions sont de moins en moins dénoncées et leurs auteurs rarement poursuivis.¹¹

Selon un article du *Congo-liberty*, les civils fuient le GRB redoutant les arrestations et mauvais traitements auxquels ils pourraient être exposés.¹²

Le fondateur du site d'information *Brazzaneews* atteste que cette brigade a « une très mauvaise réputation » et « s'autorisent tous les excès »¹³.

Certaines de ces exactions ont été dénoncées dans quelques blogs et médias locaux :

- Le 9 avril 2012, l'avocat maître Hervé Ambroise Malonga a été enlevé puis torturé sous les ordres du général Ndengué par des membres du GRB afin qu'il renonce à la défense du colonel Marcel Ntsourou qu'il assurait dans l'affaire de l'explosion de Mpila.¹⁴
- Un rapport de l'OCDH mentionne le meurtre d'un jeune civil par des membres de la GRB le 26 mai 2012. Le jeune homme avait été torturé à mort pour avoir contesté son arrestation qu'il jugeait illégale. Les agents du GRB ont remis sa dépouille à l'hôpital sans en avertir les parents. Ils ont indiqué au responsable de la morgue que celui-ci avait été récupéré lors d'une opération de patrouille.¹⁵
- Le collège des syndicats de la direction générale des impôts et des domaines a dénoncé les violences subies par un inspecteur des impôts le 11 octobre 2012. Des agents du GRB ont fait irruption dans les locaux de la Direction départementale des impôts de Brazzaville puis ont brutalisé le fonctionnaire¹⁶ avant de l'emmener au commissariat de police de Ouenzé 2. Les agents sur place, terrorisés, se sont enfuis des locaux. L'arrestation de cet agent ferait suite à la gestion d'un dossier d'un proche du général Ndengué dont il avait la charge.¹⁷ Ces faits ont toutefois été contestés dans un article du journal satirique *Le Troubadour*, du mercredi 7 novembre 2012, relayé par le site d'information *Congo-Liberty*, qui réfute ces accusations ainsi que l'existence d'une quelconque « milice » au service du général Ndengué.¹⁸
- Le 14 octobre 2013, deux proches du colonel Marcel Ntsourou ont été arrêtés à Mougali puis torturés par des éléments du GRB. Il s'agissait d'un commandant des forces armées congolaises accompagné de son chauffeur, lesquels étaient accusés de « fomenter un plan d'achat d'armes de guerre pour semer le chaos et déstabiliser les institutions de la République ».¹⁹

¹⁰ ACAT France, « Un monde tortionnaire » 2016. [url](#)

¹¹ ACAT France, « Un monde tortionnaire » 2016 [url](#)

¹² Congo – Liberty.com « Enlèvement du Dr NIANGUI MANKELE Eugene le samedi 13 septembre 2014 à Brazzaville par la milice de Ndengué. », 15/09/2014. [url](#)

¹³ France 24, « Des policiers congolais s'amuse à humilier des adolescents », 19/06/2013. [url](#)

¹⁴ Mondafrique, « Congo Brazzaville, le décès de maître Malonga », 12/06/2018. [url](#) ; DOMBE BEMBA Ghys Fortuné, « Le retour des milices privées », Blog Media part, 20/10/2012. [url](#)

¹⁵ Amnesty international, « Congo -La situation des droits humains dans le monde 2013 », 23/05/2013. [url](#) ; OCDH « Rapport sur la torture en république du Congo – Silence on torture, et après ? », 01/10/2012. [url](#)

¹⁶ Le Financier Blogger (LFB), « Un inspecteur des impôts passé à tabac par des policiers », 23/10/2012. [url](#) ; DOMBE BEMBA Ghys Fortuné, « Le retour des milices privées », Blog Media part, 20/10/2012. [url](#)

¹⁷ DOMBE BEMBA Ghys Fortuné, « Le retour des milices privées », Blog Media part, 20/10/2012. [url](#)

¹⁸ Congo – Liberty.com/ Le Troubadour, « François BIKINDOU et son journal « Le Troubadour » deviennent les nouveaux chiens de chasse de Jean-François NDENGUET. », 16/11/2012. [url](#)

¹⁹ Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH), « Rapport annuel 2005 », 01/2015. [url](#)

- Le 3 mai 2013, des éléments du GRB ont été identifiés dans une vidéo rendue publique et mettant en scène de jeunes détenus contraints de se frapper mutuellement. Ces avilissements filmés par l'un des agents avaient pour but de divertir les membres de la brigade.²⁰
- Le 13 septembre 2014, le GRB a arrêté arbitrairement un civil accusé de déstabilisation du régime. Après avoir été torturé par les services de renseignements congolais, il a été transféré dans un état préoccupant à l'hôpital des armées de Brazzaville en restant sous la surveillance du GRB.²¹
- Dans la nuit du 11 au 12 octobre 2014, deux jeunes filles apparentées au Général Norbert DABIRA ont été violées par un lieutenant de la GRB au commissariat de Ouenze Manzanza.²²

²⁰ France 24, « Des policiers congolais s'amuse à humilier des adolescents », 19/06/2013. [url](#) ; Brazzaneews, « Congo-Brazzaville, la police congolaise, torture et maltraite la population », 18/06/2013. [url](#)

²¹ Congo – Liberty.com « Enlèvement du Dr NIANGUI MANKELE Eugene le samedi 13 septembre 2014 à Brazzaville par la milice de Ndenguet. », 15/09/2014. [url](#)
Brazzaneews, « Congo-Brazzaville : Arrestation arbitraire du Dr Niangui Mankele Eugene par le pouvoir de Brazzaville », 15/09/2014. [url](#)

²² La Voix du Peuple, « CONGO BRAZZAVILLE : Viol de deux nièces du Général Norbert DABIRA » 10/2014. [url](#)

Bibliographie

Sites consultés entre le 24 et 28 avril 2020

Institution Internationale

Fond Monétaire International (FMI), « République du Congo : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté —Rapport d'avancement annuel », 2010.

<https://urlz.fr/cvlt>

Organisations non gouvernementales

ACAT France, « Un monde tortionnaire » 2016

https://www.acatfrance.fr/public/rt2016-g-congo_brazza.pdf

Amnesty international, « Congo -La situation des droits humains dans le monde 2013 », 23/05/2013.

<https://www.amnesty.be/infos/rapports-annuels/le-rapport-annuel-2013/afrique-2192/article/congo-21018>

Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) « Rapport sur la torture en république du Congo – Silence on torture, et après ? », 01/10/2012. <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/2/63/82/20/Rapport-sur-la-Torture-en-Republique-du-Congo.pdf>

Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH), « Rapport annuel 2005 », 01/2015.

http://blog.ocdh.org/public/Rapport_2015_janvier_Version_definitive_1_.pdf

Médias

Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC), « Brazzaville : le commissariat de police de Ouenzé II prend feu », 26/11/2013.

<http://www.adiac-congo.com/content/brazzaville-le-commissariat-de-police-de-ouenze-ii-prend-feu>

LA Voix du Peuple, « CONGO BRAZZAVILLE : Viol de deux nièces du Général Norbert DABIRA » 10/2014.

<http://lavoixdupeuple.over-blog.org/2014/10/congo-brazzaville-viol-de-deux-nieces-du-general-norbert-dabira.html>

Congo – Liberty.com « Enlèvement du Dr NIANGUI MANKELE Eugene le samedi 13 septembre 2014 à Brazzaville par la milice de Ndenguét. », 15/09/2014.

<http://congo-liberty.com/?p=10086>

Congo – Liberty.com/ Le Troubadour, « François BIKINDOU et son journal « Le Troubadour » deviennent les nouveaux chiens de chasse de Jean-François NDENGUET. », 16/11/2012

<http://congo-liberty.com/?p=4914>

Brazzanews, « Congo-Brazzaville : Arrestation arbitraire du Dr Niangui Mankele Eugene par le pouvoir de Brazzaville », 15/09/2014.

<https://www.africanewshub.com/news/1941233-congo-brazzaville-arrestation-arbitraire-du-dr-niangui-mankele-eugene-par-le-pouvoir-de-brazzaville>

Dac-e-News, « Congo-Brazzaville: La crise financière vient-elle mettre fin au règne des milices privées de Sassou Nguesso? », 10/02/2018.

<http://www.dac-presse.com/congo-brazzaville-crise-financiere-vient-mettre-fin-regne-milices-privées-de-sassou-nguesso/>

Blogs

DOMBE BEMBA Ghys Fortuné, « Compte rendu du procès sur les explosions de Mpila »

<https://docplayer.fr/15249198-Explosions-de-mpila-compte-rendu-du-proces-jdo-contredit-par-les-accuses-serait-il-devenu-fausseur-et.html>

DOMBE BEMBA Ghys Fortuné, « Le retour des milices privées », Blog Media part, 20/10/2012.

<https://blogs.mediapart.fr/jecmaus/blog/201012/congo-brazzaville-le-retour-des-milices-privées>

France 24, « Des policiers congolais s’amusent à humilier des adolescents », 19/06/2013.

<https://observers.france24.com/fr/20130619-policiers-forcent-adolescents-garde-vue-frapper-congo-brazzaville>

La Voix du Peuple, « CONGO BRAZZAVILLE : Viol de deux nièces du Général Norbert DABIRA » 10/2014.

<http://lavoixduppeuple.over-blog.org/2014/10/congo-brazzaville-viol-de-deux-nieces-du-general-norbert-dabira.html>

Le Financier Blogger (LFB), « Un inspecteur des impôts passé à tabac par des policiers », 23/10/2012.

<http://www.lefinancierblogger.blogspot.com/2012/10/un-inspecteur-des-impots-passe-tabac.html>

Mondafrique, « Congo Brazzaville, le décès de maitre Malonga », 12/06/2018.

<https://mondafrique.com/congo-brazzaville-le-deces-de-maitre-malonga/>

Autre source

Brazzanews, « Congo-Brazzaville, la police congolaise, torture et maltraite la population », Youtube, 18/06/2013.

https://www.youtube.com/watch?v=SvunEsoCUIQ&feature=emb_title